



LES INFOS DU CASTEL

Voirie 2015.

Suite aux propositions de la commission voirie de Val Couserans, le Conseil communautaire a entériné les travaux suivants, concernant notre commune, lors de sa séance du 27 janvier 2015. Suppression des revers d'eau de la route d'Aulussat (VC 3) pour un montant prévisionnel de 1670 €. Ces revers d'eau sont dangereux pour la circulation des deux roues et leur utilité a été considérée comme quasiment nulle. La route de Caujolle (VC 2) devrait être entièrement traitée (goudronnage tricouche) pour un montant prévisionnel de 12 077 €. Cette opération sur cette voie sera réalisée si la Communauté des Communes obtient les subventions suffisantes.

Par contre, les travaux que nous avons demandés sur le chemin de Couy ainsi que sur l'embranchement de la route de Ségalas avec la D 33 n'ont pas été retenus.

Chronique juridique : dépôt sauvage d'ordures

Cela ne date pas d'hier, mais les dépôts sauvages d'ordures sont malheureusement toujours d'actualité. En effet, les incivilités n'existent pas que dans les banlieues, comme certains aimeraient le croire. Nous avons nous aussi les nôtres dans nos communes rurales, et notamment sur le parking du Pont du Nert où il est devenu habituel que certains se délestent de leurs ordures au pied des conteneurs de tri sélectif. Certes on peut supposer et espérer que ce type d'action est le fait d'une minorité d'individus, mais ils existent et polluent et dégradent notre environnement. L'éducation semblant avoir ses limites, il nous a semblé bon d'informer tous nos concitoyens des risques encourus lors de ces pratiques qui constituent une infraction de 3^{ème} classe.

Le verdict peut être lourd de conséquences : 1 500 € d'amende et confiscation du véhicule.....ça vaut peut être le coup de faire un détour par la déchèterie !

C'était comment avant, ... la médecine ?

Encourtiéch dans les années 30. Besoin d'un docteur ? Non on ne fait pas le 15, on se débrouille avec les moyens du bord, et suivant son lieu de résidence (plus ou moins près de Saint-Girons) cela peut s'avérer plus compliqué que prévu. Nous prendrons l'exemple de Joan du Cérac qui habitait alors au hameau du Touron, dans la dernière maison à l'extrémité Est de la

commune. Joan, souffrant de forts maux de ventre, c'est un membre de sa famille qui s'est transporté, à pied et en sabots, au café de Rivèrenert, chez la Castagne, pour téléphoner au docteur Artigue. Docteur de campagne, rare possesseur d'une voiture, non adaptée bien sur, à la piste qui passait par Commenges pour rejoindre le Touron, il arrivait tout de même à visiter ses patients, par tous les temps et quelques soit le jour où l'heure. Un peu en voiture, souvent terminant à pied. Ce jour là, il fut confronté au mauvais temps et sa vieille guimbarde patinait dans la montée de Commenges. Montée où Mirouzet n'avait pas voulu céder quelques mètres de terrain à la municipalité pour contourner ce point noir et améliorer le tracé de la piste. Toutefois, devant les difficultés du médecin à franchir cet obstacle, Mirouzet attela une paire de vache pour tirer la voiture doctorale sur les quelques mètres impraticables. Grâce à cette aide, le médecin finit par arriver au chevet de Joan pour diagnostiquer une crise d'appendicite aigüe! Devant l'urgence, et en l'absence du SAMU qui n'avait pas encore été créé, ou de l'hélicoptère salvateur, qui n'avait pas encore été inventé, le docteur Artigue, faute d'autre moyen, ouvrit l'abdomen de Joan sur la table de la cuisine pour en retirer l'appendice enflammée.

Intervention fort à propos, puisque Joan s'en sortit sans aucune séquelle ! Ce que la mémoire quelque peu imprécise ne nous dit pas, c'est quelle fut la forme d'anesthésie, s'il y en eut ? Pas d'analyse non plus en laboratoire de l'organe retiré ! C'est probablement Finette, la chienne de la maison, qui dut en hériter et s'en délecter Bien que des zones d'ombres demeurent, cette histoire est rigoureusement vraie.

Recensement.

Quatre vingt quinze personnes recensées par l'INSEE au 1er janvier 2015 sur le territoire de notre commune. Population qui demeure stable par rapport aux années précédentes.

Ce que, par contre, ne dit pas l'INSEE, qui ne comptabilise que la population à « deux pattes », c'est que notre commune fait partie du peloton de tête des communes Ariégeoise concernant l'élevage. En effet, sur notre petit territoire de 4.78 km² nous comptabilisons environ 250 bovins répartis sur 3

exploitations. La preuve s'il en était besoin, que hormis l'activité industrielle de la carrière Soum/Mallet qui emploie une soixantaine de salariés, une des plus importantes activités économique de notre commune est bien l'élevage. Et pour ne pas faire offense aux autres quadrupèdes de notre territoire, nous citerons la présence d'une vingtaine de brebis et d'une dizaine de chevaux. Quant aux gallinacées qui sont présentes un peu partout, leur recensement s'est avéré difficile, voire impossible, car leur nombre fluctue suivant l'appétit des renards....

Journée citoyenne.

Suite à la proposition faite par plusieurs habitants de la commune concernant le nettoyage et l'embellissement du site du château d'Encourtiech, nous organiserons une « journée citoyenne » pour que toutes et tous les volontaires apportent leur participation à cette entreprise. La mission sera la suivante, et sera bien sûr dépendante du nombre de participants : fauchage et nettoyage de toute l'emprise du site et plantation de plusieurs essences de végétaux. Les volontaires devront se munir du matériel adapté (débroussailleuses, bûches, etc...). Le carburant sera bien entendu fourni par nos soins. Si les bras sont assez nombreux, il est aussi envisagé le balisage à neuf du Tour du Garrié par une équipe réduite de trois ou quatre personnes, si possible jeunes et au mollet alerte !!!

Cette journée fixée au samedi 23 mai débutera le matin à 9 heures avec une interruption de 12 heures à 14 heures où nous pourrons « casser la croûte » sur place (casse croûte fourni par la Mairie) pour une fin des travaux aux alentours de 17 heures. Ensuite rendez vous de tous les participants à 19 heures à la Mairie pour un repas pris en commun. A ce repas sont conviés tous les participants à cette journée, mais aussi les habitants de la commune qui souhaiteraient être des nôtres. Toutes et tous seront les bienvenus à ce repas offert par votre municipalité.

Afin de préparer cette journée, inscrivez vous en appelant la Mairie avant le 19 mai aux heures d'ouverture en précisant si vous participerez à la journée de travail et au repas, ou simplement au repas.

Dans le cas où la météo serait mauvaise cette journée sera reportée au samedi 30 mai et vous en serez averti 48 heures à l'avance.

Ils nous ont quittés....

Et oui, la vie est ainsi faite, elle a une fin. Nous aurons, alors, une pensée pour tous ceux qui nous ont

quittés depuis 2014, l'année où notre journal est né : Louis de Commenges en février 2014, Véronique Conseillère Municipale en juin 2014, Claude du Coch en juillet 2014, Enzo de Monpla en août 2014, et Henri d'Aulussat en janvier de cette année 2015. Bonne route à eux pour un nouveau monde s'il existe. Sinon ils continueront tout de même à vivre dans la mémoire de celles et ceux qui les ont connus et aimés.

De nouvelles habitantes....

Vous avez certainement été nombreux à vous interroger sur des terrassements à l'embranchement de Commenges et de la départementale qui va à Rivèrenert. Pas de construction en vue, ce n'est que l'implantation programmée d'une cinquantaine de ruches appartenant à M. Laffont, apiculteur castillonnais, qui va délocaliser une partie de sa production dans notre commune. Bienvenue à ces centaines de milliers d'abeilles qui vont se délecter des fleurs d'acacias, nombreux sur notre territoire. Acacias considérés comme une « *essence végétale envahissante* » par l'Office National des Forêts, mais qui vont toutefois faire le régal de cette nouvelle population bourdonnante . . . et de celles et ceux qui en consommeront le miel ! Bon appétit.

SCOT quézaco ?

Plusieurs d'entre vous ont du lire dans la presse qu'un SCOT allait être constitué au niveau du territoire du Couserans. Le SCOT est issu du Grenelle de l'environnement. C'est un Schéma de COhérence Territoriale qui a pour but d'organiser la vie au niveau d'un Pays, et en ce qui nous concerne ce sera le Pays Couserans. En clair la mission de ce SCOT sera d'organiser, par exemple, les transports au niveau du Couserans, l'implantation des maisons de retraite, l'offre de soins etc...en résumé l'aménagement de l'espace. Le but étant que chaque citoyen du Pays Couserans bénéficie d'un maximum de services de proximité les mieux répartis sur le territoire et accessibles à tous. Outre cette mission, le SCOT se devra de définir à l'échelle de notre Pays Couserans, quelles seront les zones urbanisables, industrielles, et celles à vocation agricole. La nouveauté étant que cette réflexion et cette organisation ne se fera plus au niveau de la commune, ni de l'intercommunalité, mais à l'échelle du territoire dans son ensemble.

La suite au prochain numéro.....